

Adoption de la demande
d'accréditation des Masters USTH :
WEO et Energies et Valorisation

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 3 juin 2016**

Délibération 2016/06/CFVU-28

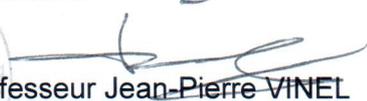
Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 11

Après en avoir délibéré, les conseillers acceptent que l'Université Toulouse III – Paul Sabatier porte les deux formations de Master USTH WEO et Energies et Valorisation auprès du MESR et de déposer ces dossiers en vue de leur examen le 12 juillet par le CNESER.

Toulouse le 6 juin 2016

Le Président


Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0